

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1012**11 octobre 2004****SOMMAIRE**

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| Abilis S.A., Luxembourg | 48556 | Euring S.A., Luxembourg | 48572 |
| Advanced Technologies S.A., Luxembourg | 48568 | Euro Silang Holding S.A., Luxembourg | 48559 |
| Alfred Reckinger et Fils, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 48535 | Europa Invest S.A., Luxembourg | 48538 |
| All Car Services S.A., Strassen | 48557 | Euroscor Assurance S.A., Luxembourg | 48571 |
| Arcstore S.A., Münsbach | 48573 | Folona S.A.H., Luxembourg | 48576 |
| Arcstore S.A., Münsbach | 48573 | Folona S.A.H., Luxembourg | 48576 |
| Arti Licence S.A., Luxembourg | 48570 | Ghelck Properties S.A., Luxembourg | 48555 |
| Arti-Fidelity Soparfi S.A., Bascharage | 48559 | Hansta Boating International S.A., Luxembourg | 48558 |
| Atlantique Financière S.A., Luxembourg | 48574 | Holz-Bois S.A. | 48572 |
| Atlantique Financière S.A., Luxembourg | 48574 | Hoya S.A.H., Luxembourg | 48531 |
| Atlantique Financière S.A., Luxembourg | 48574 | Hoya S.A.H., Luxembourg | 48531 |
| Atlantique Financière S.A., Luxembourg | 48574 | Idaho Holding S.A., Luxembourg | 48576 |
| Barfax Holding S.A., Luxembourg | 48575 | Immobiliare Invest S.A., Luxembourg | 48551 |
| Bero S.A.H., Luxembourg | 48555 | Indian Power Investments, S.à r.l., Luxembourg | 48530 |
| Bero S.A.H., Luxembourg | 48555 | Industrial Development Company S.A., Luxembourg | 48535 |
| Beta Lux Selection, Sicav, Luxembourg | 48554 | Industrial Development Company S.A., Luxembourg | 48538 |
| Blummemaart, S.à r.l., Bertrange | 48548 | Krisian S.A., Luxembourg | 48575 |
| Boaz Private Equity Holdings, Sicav, Luxembourg | 48554 | Lux Participation S.A., Luxembourg | 48530 |
| C.B.D. Holding S.A. | 48545 | Lux-Inotec Sicherheitssysteme S.A., Luxembourg | 48545 |
| Cablecom Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg | 48553 | Lux-Minerals S.A. | 48571 |
| Cablecom Holdings (Lux), S.à r.l., Luxembourg | 48553 | Luxequip Holding S.A., Differdange | 48531 |
| Calliope S.A., Luxembourg | 48571 | M.A.P. Invest S.A., Luxembourg | 48556 |
| CDC Global Asset Allocation Series, Sicav, Luxembourg | 48548 | M.A.P. Invest S.A., Luxembourg | 48556 |
| Centre Luxembourg S.A., Luxembourg | 48556 | Maelux S.A., Luxembourg | 48570 |
| CMS, Claim Management Services S.A., Luxembourg | 48563 | Metal Management S.A., Rodange | 48535 |
| Compagnie du Rubicon S.A.H., Luxembourg | 48575 | MSD Ireland (Holdings) S.A., Luxembourg | 48569 |
| Crème S.A., Luxembourg | 48550 | Newings S.A.H., Luxembourg | 48572 |
| Cresford Real Estate S.A., Luxembourg | 48570 | Nouvelle Luxtecnic, S.à r.l., Windhof | 48551 |
| Crown Imperial Invest S.A., Luxembourg | 48559 | Orion International S.A., Luxembourg | 48550 |
| Dam Treuhand- und Unternehmensberatungsgesellschaft, GmbH, Luxembourg | 48530 | Pars Investment Corporation Holding S.A., Strassen | 48552 |
| Daple S.A., Luxembourg | 48559 | Pars Investment Corporation Holding S.A., Strassen | 48553 |
| Delta Charlie 10 S.A., Luxembourg | 48570 | Peacock S.A., Luxembourg | 48531 |
| E.M.E.A. Management Services S.A., Luxembourg | 48551 | Platinum Holding Luxembourg S.A., Luxembourg | 48575 |
| Eifel Haus Luxembourg S.A., Luxembourg | 48534 | Procter & Gamble Luxembourg Investment, S.à r.l., Luxembourg | 48560 |
| Envipro S.A., Luxembourg | 48571 | Procter & Gamble Luxembourg Investment, S.à r.l., Luxembourg | 48560 |
| Epi Nu, S.à r.l., Luxembourg | 48539 | | |
| Euring S.A., Luxembourg | 48572 | | |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Luxembourg | 48563 | bourg | 48558 |
| Quality Transports S.A., Luxembourg | 48549 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48564 |
| Quality Transports S.A., Luxembourg | 48550 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48564 |
| Revedaflo S.A.H., Luxembourg | 48545 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48564 |
| Revedaflo S.A.H., Luxembourg | 48545 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48564 |
| (La) Royale Ressource Vive Distribution S.A., Pont- pierre | 48532 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48565 |
| SAM Sustainability Sicav, Luxembourg | 48554 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48565 |
| Sadyd Holding S.A., Luxembourg | 48554 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48565 |
| Sedec S.A., Luxembourg | 48546 | United Grain and Oil Holding S.A., Bereldange... | 48565 |
| Space Operation S.A.H., Luxembourg | 48557 | WISAG Service Holding Luxembourg, S.à r.l., Lu- xembourg | 48566 |
| Space Operation S.A.H., Luxembourg | 48557 | WP Luxco II, S.à r.l., Luxembourg | 48532 |
| Transmex S.A.H., Luxembourg | 48573 | WP Luxco II, S.à r.l., Luxembourg | 48534 |
| Transpacific Fund, Sicaf, Luxembourg | 48557 | WP Luxco III, S.à r.l., Luxembourg | 48546 |
| Tresfin Holding S.A., Luxembourg | 48558 | WP Luxco III, S.à r.l., Luxembourg | 48548 |
| Tresfin Holding S.A., Luxembourg | 48558 | | |
| Tyco Networks (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- | | | |

INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 70.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.612.

Sur décision de l'Associé Unique prise en date du 14 juillet 2004, Monsieur Robert Hovenier, Gérant B et MONTE-REY SERVICES S.A., Gérant A, ont été démis de leurs fonctions.

Ensuite, l'Associé Unique a décidé de démettre de ses fonctions de Grant A UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, et de le nommer aux fonctions de Gérant B.

Enfin, l'Associé Unique a décidé de nommer aux fonctions de Gérant A, Monsieur Steven T. Dixon, 50 Beal Street, 7th Floor, CA 94105 San Francisco, Etats-Unis et Monsieur Jeffrey S. Roehl, 50 Beal Street, 7th Floor, CA 94105 San Francisco, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour INDIAN POWER INVESTMENTS, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant B

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063755.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

LUX PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.653.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004 que le siège de la société a été transféré à L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063842.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

DAM TREUHAND-UND UNTERNEHMENSBERATUNGSGESELLSCHAFT, GmbH,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 14.058.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(064300.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

LUXEQUIP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4503 Differdange, chantier Profil Arbed.
R. C. Luxembourg B 29.280.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2004, réf. LSO-AS05996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(063115.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2004.

PEACOCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.070.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|-------------------------|------------------|
| Résultats reportés..... | - 364.812,23 EUR |
| Résultats 2003..... | - 25.360,98 EUR |
| Report à nouveau..... | - 390.173,21 EUR |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Signature.

(063363.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

HOYA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.206.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08803, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour HOYA S.A., société anonyme holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(063714.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

HOYA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.206.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 14 juillet 2004, les mandats des administrateurs

Monsieur Guy Fasbender, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

Madame Juliette Zamichiei, 14 Rue Jean Victor Colchen, F-57000 Metz, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2004.

Pour HOYA S.A.,

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063752.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

LA ROYALE RESSOURCE VIVE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4395 Pontpierre, 2, rue de Mondercange.
R. C. Luxembourg B 63.504.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2004

Le mardi 13 avril 2004 à 15.00 heures, les actionnaires de la Société Anonyme LA ROYALE RESSOURCE VIVE DISTRIBUTION S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social à Pontpierre et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Constatant que les mandats des administrateurs sont arrivés à échéance, ils décident, à l'unanimité, de les renouveler pour une durée de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Les mandats de:

- * Monsieur Charles Hazard, directeur commercial, demeurant à Strassen,
 - * Monsieur Michel Hazard, administrateur de sociétés, demeurant à Pontpierre,
 - * Monsieur Raphaël Bellamy, employé privé, demeurant à Imbringen
- sont ainsi renouvelés.

- De même, le mandat de l'administrateur-délégué, Monsieur Charles Hazard, également arrivé à échéance, est renouvelé pour une durée de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Par conséquent, le conseil d'administration de la société est composé comme suit:

- * Monsieur Charles Hazard, directeur commercial, demeurant à Strassen (administrateur-délégué),
- * Monsieur Michel Hazard, administrateur de sociétés, demeurant à Pontpierre,
- * Monsieur Raphaël Bellamy, employé privé, demeurant à Imbringen.

- De plus, les actionnaires, constatant que le mandat du commissaire aux comptes, la société LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, rue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 25.797, est également arrivé à échéance, ils décident, à l'unanimité, de le renouveler pour une durée de trois années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pontpierre, le 13 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(063382.3/503/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

WP LUXCO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.398.

In the year two thousand four, on the twenty-third day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

WP INTERNATIONAL HOLDINGS I LLC, a company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, established and having its registered office at c/o THE CORPORATION TRUST CENTER, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19808, United States of America,

being the sole shareholder of WP LUXCO II, S.à r.l., (the «Company») a société à responsabilité limitée, with registered office at 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 87.398, incorporated pursuant to a deed of notary Jean-Joseph Wagner, on 15 May 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 27 July 2002, number 1137.

The Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of notary Jean-Joseph Wagner, prenamed, on the 28 April 2004, published in the Mémorial C number 632 of 18 June 2004,

duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 22 July 2004, in New York (USA),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of nine hundred eighty-seven thousand euro (EUR 987,000) represented by nine thousand eight hundred and seventy (9,870) shares of one hundred euro (100.-) each by payment in cash of one hundred twenty-seven thousand six hundred euro (EUR 127,600.-) up to one million one hundred fourteen thousand six hundred euro (EUR 1,114,600.-) by the issue of one thousand two hundred seventy-six (1,276) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

2. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at one million one hundred fourteen thousand six hundred euro (EUR 1,114,600) represented by eleven thousand one hundred and forty-six (11,146) shares of one hundred euro (EUR 100) each, all fully paid-up and subscribed.»

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of nine hundred eighty-seven thousand euro (EUR 987,000.-) represented by nine thousand eight hundred and seventy (9,870) shares of one hundred euro (100.-) each by payment in cash of one hundred twenty-seven thousand six hundred euro (EUR 127,600.-) up to one million one hundred fourteen thousand six hundred euro (EUR 1,114,600.-) by the issue of one thousand two hundred seventy-six (1,276) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

All the shares have been entirely subscribed by the sole shareholder WP INTERNATIONAL HOLDINGS I LLC, as aforementioned.

All the issued shares are fully paid up by the same prenamed subscriber by a contribution in cash, so that the amount of one hundred twenty-seven thousand six hundred euro (EUR 127,600.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at one million one hundred fourteen thousand six hundred euro (EUR 1,114,600.-) represented by eleven thousand one hundred and forty-six (11,146) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid-up.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at two thousand five hundred euro.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

WP INTERNATIONAL HOLDINGS I LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, établie et ayant son siège social à c/o THE CORPORATION TRUST CENTER, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19808, Etat-Unis d'Amérique,

étant la seule associée de WP LUXCO II, S.à r.l., (la «Société») une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 87.398, constituée suivant acte notarié du notaire Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 juillet 2002, numéro 1137.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 28 avril 2004, publié au Mémorial C, numéro 632 du 18 juin 2004;

ici représentée par Madame Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 22 juillet 2004, à New York (USA).

La prédite procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de neuf cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 987.000,-) représenté par neuf mille huit cent soixante-dix (9.870) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune par paiement en numéraire de cent vingt-sept mille six cents euros (EUR 127.600,-) à un million cent quatorze mille six cents euros (EUR 1.114.600,-) par l'émission de mille deux cent soixante-seize (1.276) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million cent quatorze mille six cents euros (EUR 1.114.600,-) représenté par onze mille cent quarante-six (11.146) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de son montant actuel de neuf cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 987.000,-) représenté par neuf mille huit cent soixante-dix (9.870) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune par paiement en numéraire de cent vingt-sept mille six cents euros (EUR 127.600,-) à un million cent quatorze mille six cents euros (EUR 1.114.600,-) par l'émission de mille deux cent soixante-seize (1.276) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).

Toutes les parts sociales nouvelles ont été intégralement souscrites par la seule associée WP INTERNATIONAL HOLDINGS I LLC mentionnée ci-avant.

Toutes les parts sociales ainsi émises ont entièrement libérées par le même souscripteur susnommé par un apport en numéraire, de sorte que la somme de cent vingt-sept mille six cents euros (EUR 127.600,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, Article six (6) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million cent quatorze mille six cents euros (EUR 1.114.600,-) représenté par onze mille cent quarante-six (11.146) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de deux mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2004, vol. 887, fol. 21, case 11. – Reçu 1.276 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 août 2004.

J.-J. Wagner.

(064253.3/239/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

WP LUXCO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.398.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 août 2004.

J.-J. Wagner.

(064256.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

EIFEL HAUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 18.154.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juillet 2004, réf. LSO-AS04770, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour EIFEL HAUS LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063416.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ALFRED RECKINGER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 98, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 11.032.

Constatation de cessions de parts sociales

Suite à quatre cessions de parts sociales sous seing privé en date du 30 juin 2004, acceptées par les gérants au nom de la société, il résulte que le capital social de la société ALFRED RECKINGER ET FILS, S.à r.l., se répartit désormais comme suit:

| | |
|---|---------------------------|
| - Madame Monique Reckinger, interprète, demeurant à Esch-sur-Alzette | 183 parts sociales |
| - Madame Laurence Reckinger, employée de l'Etat, demeurant à Esch-sur-Alzette | 183 parts sociales |
| - Madame Françoise Reckinger, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette | 182 parts sociales |
| - Monsieur Pierre Reckinger, ingénieur, demeurant à Munich, Allemagne | 182 parts sociales |
| Total | <u>730 parts sociales</u> |

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, réf. LSO-AS06655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(063403.3/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

METAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 76.770.

RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des tiers qu'à la page 28318 du Mémorial C n° 590 du 9 juin 2004, il fallait lire:

«Le bilan de dissolution au 11 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02338, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le 22 avril 2004.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour METAL MANAGEMENT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(063412.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

**INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme,
(anc. MANDOLINO HOLDING S.A.).**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 92.795.

In the two thousand four, on the twenty-seventh day of July.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of MANDOLINO HOLDING S.A., a société anonyme having its registered office in L-2636 Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on March 6, 2003, published in the Mémorial, Recueil C no. 473 of May 2, 2003.

The meeting was opened by Mr Joost Tulkens, lawyer, residing in Luxembourg,
being in the chair,

who appointed as secretary Mr Guy Decker, private employee, residing in Gosseldange.

The meeting elected as scrutineer Mr Benoit Tassigny, lawyer, residing in B-Nothomb.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the name of the Company into INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A.

2. Amendment of article 6 of the articles of association, which will read as follows: «The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, director(s) A and director(s) B, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.»

3. Amendment of article 9 of the articles of association, which will read as follows:

«The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signatures of a director A and of a director B, or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the

authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.»

4. Acceptance of the resignation of Patrice Gallasin and Roeland P. Pels as Directors of the Company with effect as per the 27th of July 2004 and discharge for the execution of their mandate.

5. Appointment of Mohamed Amersi, with address at 7 Chemin de la Floret, 1245 Collonge - Bellerive, Geneva, Switzerland, as Director A of the Company with effect as per the 27th July 2004.

6. Appointment of Joost Tulkens, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, as Director B of the Company with effect as per the 27th July 2004.

7. Election of the existing Director Bart Zech as Director B of the Company with effect as per the 27th July 2004.

8. Decision to change the articles of association with respect to the above.

9. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to change the name of the company into INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A. and resolves to amend article 1 of the articles of association, which will now read as follows:

«**Art. 1.** There exists a société anonyme under the name of INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A.»

Second resolution

The general meeting resolves to Amend article 6 of the articles of association, which will now read as follows:

«**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, director(s) A and director(s) B, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders. The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.»

Third resolution

The general meeting resolves to amend article 9 of the articles of association, which will now read as follows:

«**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signatures of a director A and of a director B, or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.»

Fourth resolution

The general meeting resolves to accept the resignation of Mr Patrice Gallasin and Mr Roeland P. Pels as Directors of the Company with effect as per the 27th of July 2004 and discharge for the execution of their mandate.

Fifth resolution

The general meeting resolves to appoint as director A of the Company with effect as per the 27th of July 2004, Mr Mohamed Amersi, with address at 7 Chemin de la Floret, 1245 Collonge - Bellerive, Geneva, Switzerland, born in Mom-basa on April 20, 1960.

Sixth resolution

The general meeting resolves to appoint as director B of the Company with effect as per the 27th July 2004, Mr Joost Johannes Tulkens, lawyer, born in Someren (The Netherlands) on April 26, 1973, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Seventh resolution

The general meeting decides that the existing Director Mr Bart Zech will be as per today, a Director B of the Company.

Their being no further business, the meeting is closed.

Estimation - Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euro (1,000.-EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil quatre, le vingt-sept juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MANDOLINO HOLDING S.A., avec siège social à L-2636 Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 6 mars 2003, publié au Mé-morial Recueil C numéro 473 du 2 mai 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joost Tulkens, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Guy Decker, employé privé, demeurant à Gosseldange. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Nothomb.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement du nom de la société en INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A.

2. Changement de l'article 6 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, administrateur(s) A et administra-teur(s) B, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des action-naires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.»

3. Changement de l'article 9 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur A et d'un adminis-trateur B, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signa-ture sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

4. Acceptation de la démission de Monsieur Patrice Gallasin et de Monsieur Roeland P. Pels en tant qu'administrateurs de la société avec effet au 27 juillet 2004 et décharge de leur mandat.

5. Nomination de Monsieur Mohamed Amersi, avec adresse au 7 Chemin de la Floret, 1245 Collonge-Bellerive, Ge-nève, Suisse en tant qu'administrateur A de la société avec effet au 27 juillet 2004.

6. Nomination de Monsieur Joost Tulkens, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg en tant qu'administrateur B de la société avec effet au 27 juillet 2004.

7. Nomination de l'administrateur existant, Monsieur Bart Zech, en tant qu'administrateur B de la société avec effet au 27 juillet 2004.

8. Décision de changer les statuts en vue des changements susmentionnés.

9. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'en-registrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer le nom de la société en INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts qui aura la teneur suivant:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, administrateur(s) A et ad-ministrateur(s) B, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur A et d'un administrateur B, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la si-gnature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte les démissions de Monsieur Patrice Gallasin et de Monsieur Roeland P. Pels en tant qu'administrateurs de la société avec effet au 27 juillet 2004 et décide que décharge leur est accordée pour l'exécution de leur mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant qu'administrateur A de la société avec effet au 27 juillet 2004, Monsieur Mohamed Amersi, avec adresse au 7 Chemin de la Floret, 1245 Collonge-Bellerive, Genève, Suisse, né à Mombasa le 20 avril 1960.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant qu'administrateur B de la société avec effet au 27 juillet 2004, Monsieur Joost Tulkens, juriste, né à Someren le 26 avril 1973, demeurant professionnellement au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Septième résolution

L'assemblée générale décide que l'administrateur existant Monsieur Bart Zech, devient administrateur B de la société à partir de ce jour.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte est évalué à environ mille euros (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Tulkens, G. Decker, B. Tassigny, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, vol. 21CS, fol. 73, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

G. Lecuit.

(064511.3/220/175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 92.795.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Lecuit.

(064512.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

EUROPA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 38.157.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} avril 2004

En date du 1^{er} avril 2004, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Andreas Hess aux fonctions de Président du Conseil en remplacement de Monsieur Jacques De Beupuy, qui a démissionné en date du 31 octobre 2003.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPA INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063436.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

EPI NU, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 102.081.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of July.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered at The Registrar of Companies for England and Wales under number 00079678, having its registered office at St Helen's, 1 Undershaft, London EC3P 3DQ, United Kingdom,

here represented by Mrs Cynthia Kalathas, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, on 15 July 2004;

2) NORWICH UNION LIFE & PENSIONS LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered at The Registrar of Companies for England and Wales under number 03253947, having its registered office at 2 Rougier Street, York YO90 1UU, United Kingdom,

here represented by Mrs Cynthia Kalathas, prenamed,

by virtue of a proxy, given in London, on 15 July 2004;

3) CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered at The Registrar of Companies for England and Wales under number 00226742, having its registered office at 2 Rougier Street, York YO90 1UU, United Kingdom,

here represented by Mrs Cynthia Kalathas, prenamed,

by virtue of a proxy, given in London, on 15 July 2004.

Said proxies, initialled ne varietur by the appearing proxy holder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing proxy holder, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which the prenamed parties declare organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owners of the shares created hereafter and among all those who may become partners in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of EPI NU.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/their office. The manager(s) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in case of resolutions by circular means approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1 and ends on December 31.

Art. 22. Each year on December 31, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The capital has been subscribed as follows:

1) two hundred and fifty (250) shares have been subscribed by NORWICH UNION LIFE & PENSIONS LIMITED, prenamed.

2) one hundred and twenty-five (125) shares have been subscribed by COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED, prenamed.

3) one hundred and twenty-five (125) shares have been subscribed by CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (12,500.- EUR), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2004.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand four hundred euro.

General meeting of partners

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have passed the following resolutions:

1.- The registered office of the Company shall be at 46A, avenue John F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg;

2.- The following person is appointed sole manager of the Company for an indefinite period:

Mr Godfrey Abel, accountant, born in Brixworth, England on July 2, 1960, residing at 30, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED, une société constituée et existant selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle, enregistrée au The Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 00079678, ayant son siège social à St Helen's, 1 Undershaft, Londres EC3P 3DQ, Royaume Uni,

ici représentée par Mademoiselle Cynthia Kalathas, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 15 juillet 2004.

2) NORWICH UNION LIFE & PENSIONS LIMITED, société constituée et existant selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle, enregistrée au The Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 03253947, ayant son siège social à 2 Rougier Street, York YO90 1UU, Royaume Uni,

ici représentée par Mademoiselle Cynthia Kalathas, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 15 juillet 2004.

3) CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED, société constituée et existant selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galle, enregistrée au The Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 00226742, ayant son siège social à 2 Rougier Street, York YO90 1UU, Royaume Uni,

ici représentée par Mademoiselle Cynthia Kalathas, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 15 juillet 2004.

Les procurations signées ne varient par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront attachées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée que les parties prémentionnées déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de EPI NU.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle de l'un des gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions circulaires sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Le tout ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés

depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et libération

Le capital a été souscrit comme suit:

1) deux cent cinquante (250) parts sociales ont été souscrites par NORWICH UNION LIFE & PENSIONS LIMITED, prénommée,

2) cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites par COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED, prénommée,

3) cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites par CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED, prénommée.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2.- La personne suivante est nommée gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Godfrey Abel, comptable, né à Brixworth, Angleterre le 2 juillet 1960, résidant au 30, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Kalathas, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2004, vol. 887, fol. 16, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(064045.3/239/366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

REVEDAFLO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.340.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09045, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063604.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

REVEDAFLO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 51.340.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 26 juillet 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 26 juillet 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juillet 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Pour REVEDAFLO, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063600.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

LUX-INOTEC SICHERHEITSSYSTEME, Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.
R. C. Luxembourg B 92.336.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03614, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour LUX-INOTEC SICHERHEITSSYSTEME

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063417.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

C.B.D. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 54.741.

La FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES dénonce le siège social mis à la disposition de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063459.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

SEDEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1023 Luxembourg, 7, rue Duchscher.
R. C. Luxembourg B 3.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07828, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour SEDEC S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063419.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

WP LUXCO III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.399.

In the year two thousand four, on the twenty-third day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present deed.

There appeared:

WP LUXCO II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under Luxembourg Law, established and having its registered office at 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 87.398,

being the sole shareholder of WP LUXCO III, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number 87.399, incorporated pursuant to a deed of notary Jean-Joseph Wagner, on 15 May 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 27 July 2002, number 1138.

The Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of notary Jean-Joseph Wagner, prenamed, on the 28 April 2004, published in the Mémorial C number 634 of 19 June 2004, duly represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 July 2004, in New York (USA), which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of six million two hundred eighty-seven thousand euro (EUR 6,287,000.-) represented by sixty-two thousand eight hundred and seventy (62,870) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each by payment in cash of eight hundred fifty thousand five hundred euro (EUR 850,500.-) up to seven million one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 7,137,500.-) by the issue of eight thousand five hundred and five (8,505) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

2. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at seven million one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 7,137,500.-) represented by seventy-one thousand three hundred and seventy-five (71,375) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of six million two hundred eighty-seven thousand euro (EUR 6,287,000.-) represented by sixty-two thousand eight hundred and seventy (62,870) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each by payment in cash of eight hundred and fifty thousand five hundred euro (EUR 850,500.-) up to seven million one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 7,137,500.-) by the issue of eight thousand five hundred and five (8,505) shares of a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

All the shares have been entirely subscribed by the sole shareholder WP LUXCO II, S.à r.l., as aforementioned.

All the issued shares are fully paid up by the same prenamed subscriber by a contribution in cash so that the amount of eight hundred and fifty thousand five hundred euro (EUR 850,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at seven million one hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 7,137,500.-) represented by seventy-one thousand three hundred seventy-five (71,375) shares of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid-up.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at ten thousand five hundred euro.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

WP LUXCO II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 87.398,

étant la seule associée de WP LUXCO III, S.à r.l., (la «Société») une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 87.399, constituée suivant acte notarié du notaire Jean-Joseph Wagner, en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 juillet 2002, numéro 1138.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 28 avril 2004, publié au Mémorial C, numéro 634 du 19 juin 2004;

ici représentée par Madame Ute Bräuer, Maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 22 juillet 2004, à New York (USA).

La prédite procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de six millions deux cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 6.287.000,-) représenté par soixante-deux mille huit cent soixante-dix (62.870) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune par paiement en numéraire de huit cent cinquante mille cinq cents euros (EUR 850.500,-) à sept millions cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 7.137.500,-) par l'émission de huit mille cinq cent cinq (8.505) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à sept millions cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 7.137.500,-) représenté par soixante et onze mille trois cent soixante-quinze (71.375) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de son montant actuel de six millions deux cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 6.287.000,-) représenté par soixante-deux mille huit cent soixante-dix (62.870) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune par paiement en numéraire de huit cent cinquante mille cinq cents euros (EUR 850.500,-) à sept millions cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 7.137.500,-) par l'émission de huit mille cinq cent cinq (8.505) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-).

Toutes les parts sociales nouvelles ont été intégralement souscrites par la seule associée WP LUXCO II, S.à r.l. mentionnée ci avant.

Toutes les parts sociales ainsi émises ont entièrement libérées par le même souscripteur susnommé par un apport en numéraire, de sorte que la somme de huit cent cinquante mille cinq cents euros (EUR 850.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, Article six (6) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à sept millions cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 7.137.500,-) représenté par soixante et onze mille trois cent soixante-quinze (71.375) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de dix mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2004, vol. 887, fol. 21, case 10. – Reçu 8.505 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 août 2004.

J.-J. Wagner.

(064259.3/239/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

WP LUXCO III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.399.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 août 2004.

J.-J. Wagner.

(064261.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

BLUMMEMAART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial La Belle Etoile.

R. C. Luxembourg B 68.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07824, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour BLUMMEMAART, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063420.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CDC GLOBAL ASSET ALLOCATION SERIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J. F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 60.886.

Faisant suite à l'assemblée générale du 4 mai 2004 sont renommés administrateurs:

Guerin Gilles

De Sanctis Richard

Smith Richard E.

Est renommée réviseur d'entreprise:

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064196.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

QUALITY TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 60.497.

L'an deux mille quatre, le huit juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme QUALITY TRANSPORTS S.A., ayant son siège social à L-8069 Strassen, 1, rue de l'Industrie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 60.497, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 12 août 1997, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 643 du 18 novembre 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 avril 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1049 du 9 juillet 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Edmond Van Laeken, administrateur de société, demeurant à Anvers.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Assad Hosseinpour, administrateur de société, demeurant à Forest.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent (100) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Transfert du siège social à L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.
- 2.- Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.
- 3.- Démission de tous les membres du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué et décharge.
- 4.- Nomination de trois nouveaux administrateurs.
- 5.- Autorisation au conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.
6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 2^{ème} alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg».

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs actuellement en fonction à savoir:

- 1.- Monsieur Valter Vauthier, commerçant, demeurant à I-11010 Saint-Pierre, 92, rue Emile Chanoux, administrateur délégué.
- 2.- Monsieur Assad Hosseinpour, administrateur de sociétés, demeurant à B-1190 Forest, 56, avenue Evrard.
- 3.- Monsieur Antonio Mangano, administrateur de sociétés, demeurant à B-7900 Leuze-en-Hainaut, Pont Saint-Martin, 1,
et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs:

- 1.- Monsieur Frank Emma Felix De Belder, administrateur de sociétés, demeurant à B-2170 Anvers, 103, Borrewa-terstraat, né à Merksem (Belgique), le 23 novembre 1964.
- 2.- La société CALLINGTON S.A. ayant son siège à L-2230 Luxembourg, 58, rue Fort Neipperg (R. C. B 72.846)
- 3.- Monsieur Edmond Van Laeken, administrateur de sociétés, demeurant à B-2170 Anvers, Trammezandlei 17, né à Anvers (Belgique), le 6 octobre 1962.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Cinquième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Van Laeken, S. Schieres, A. Hosseinpour, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 juillet 2004, vol. 428, fol. 23, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(064188.3/242/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

QUALITY TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.

R. C. Luxembourg B 60.497.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 juillet 2004.

H. Hellinckx

Notaire

(064190.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

CREME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 79.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07825, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour CREME S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063421.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ORION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 61.909.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle tenue le 15 septembre 2003 à 11.00 heures au siège social

1. Après avoir pris connaissance des rapports du commissaire, ainsi que des bilans et comptes de profits et pertes au 30 juin 1999 et 2000 l'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes tels que présentés et a décidé d'affecter:

- le solde du résultat de l'exercice 1999 soit une perte de LUF 186.767,- à compte nouveau,
- le solde du résultat de l'exercice 2000 soit une perte de LUF 242.770,- à compte nouveau.

2. Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire.

3. Les mandats des administrateurs Messieurs Romain Zimmer, Fernand Sassel et Alhard von Ketelhodt sont reconduits avec effet rétroactif au 19 octobre 1999 pour un terme de 6 ans.

Il en est de même du mandat de commissaire de la S.à r.l. LUXREVISION.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORION INTERNATIONAL S.A.

F. Sassel

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2004, réf. LSO-AS08392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063670.3/664/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

IMMOBILIARE INVEST S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- EUR.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 81.568.

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg, le 8 juillet 2004

L'an deux mille quatre, le huit juillet, à 14.00 heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie au siège social de la société sous la présidence de M. Guy Feite, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Pierre Schwartz, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme secrétaire Mlle Vanessa Roda, employée privée, demeurant à Luxembourg.

M. Le Président constate que les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés, dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication.

Ordre du jour:

Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.

Décharge spéciale au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat.

Résolution

L'assemblée à l'unanimité des voix décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes, la société EUROPEAN INTERNATIONAL MANAGEMENT Ltd., établie et ayant son siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3152, Iles Vierges Britanniques, société constituée le 20 octobre 2000 sous le numéro 413350 du registre IBC - International Business Companies, qui sera remplacé par la société MARKHAM FINANCIAL SERVICES CORP., société établie et ayant son siège social à Panama, Via Espana, 122 Bank Boston Bldg, 16th Floor, Republic of Panama, société constituée le 24 octobre 2003 sous le numéro Microjacket 442319, Document N° 544735, qui terminera le mandat du commissaire démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'An 2007.

L'Assemblée donne décharge spéciale au commissaire aux comptes démissionnaire, la société EUROPEAN INTERNATIONAL MANAGEMENT Ltd., pour l'exercice de son mandat durant la période du 21 mars 2001 au jour de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, le 8 juillet 2004.

P. Schwartz / V. Roda / G. Feite

Scrutateur / Secrétaire / Président

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00535. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064177.3/850/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

NOUVELLE LUXTECNIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 16-18, ancienne route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07826, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour NOUVELLE LUXTECNIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(063422.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.

R. C. Luxembourg B 72.799.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signatures.

(063585.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

PARS INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.193.

L'an deux mille quatre, le neuf juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PARS INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 59.193, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 7 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de 1997, page 21.138.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 8 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 1^{er} juin 2001, numéro 404.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennericy, employée privée, Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Chantal Fondeur, employée privée, Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
- 2.- Modification afférente de l'article 2 des statuts.
- 3.- Démission de Madame Biarnadskaya Volha Nikolaïevna de sa fonction d'administrateur
- 4.- Nomination de la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED comme administrateur et administrateur délégué.
- 5.- Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

L'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège de la société est établi à Strassen.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Biarnadskaya Volha Nikolaïevna en tant qu'administrateur et administrateur-délégué. Pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED avec siège social à Sea Meadow House, P.O. 116, Road Town, Tortola (British Virgin Islands) comme nouvel administrateur. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale de 2009.

Est nommée administrateur-délégué: INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, préqualifiée. Laquelle aura pouvoir d'engager la société pour toute transaction par sa seule signature.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Hennericy, C. Fondeur, J. Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2004, vol. 144S, fol. 36, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 juillet 2004.

P. Bettingen.

(063525.3/202/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

PARS INVESTMENT CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 59.193.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 juillet 2004.

P. Bettingen.

(063526.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CABLECOM HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 92.876.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique de CABLECOM HOLDINGS (LUX), S.à. r.l., du 22 juillet 2004 ce qui suit:

- 1) L'actionnaire unique approuve le rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) L'actionnaire unique approuve le rapport du liquidateur.
- 3) L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
- 4) L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière au manager M. Jeffrey Brodsky pour l'exécution de son mandat.
- 5) L'actionnaire unique décide de clôturer la liquidation.
- 6) L'actionnaire unique décide de donner mandat au liquidateur pour entreprendre toute action nécessaire suite à la clôture de la liquidation pour assurer le suivi de la provision pour frais relatifs à la liquidation.

Tout surplus de provision sera reversé à l'actionnaire unique après cinq années, l'actionnaire unique versera un supplément de provision en cas d'insuffisance de celle-ci sur demande du liquidateur.

- 7) L'assemblée décide que les documents et compte de la société seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir du 22 juillet 2004 au PTV Inc, 37 Purchase Street, Rye, NY 10580, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063616.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CABLECOM HOLDINGS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 92.876.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique de CABLECOM HOLDINGS (LUX), S.à. r.l., (la «Société») du 22 juillet 2004 que la liquidation de la Société est clôturée et que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir du 22 juillet 2004 au PTV Inc, 37 Purchase Street, Rye, NY 10580 Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063613.3/1035/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 92.128.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2004.

Pour BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS, SICAV
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(063462.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

BETA LUX SELECTION, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.324.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2004.

Pour BETA LUX SELECTION, SICAV
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(063464.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

SAM SUSTAINABILITY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.870.

Le rapport audité pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SAM SUSTAINABILITY SICAV
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(063469.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

SADYD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.878.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 6 juillet 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SADYD HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
G. Hornick / C. Schmitz
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063699.3/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

BERO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 60.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09047, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063488.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

BERO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 60.413.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 23 juillet 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale du 23 juillet 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2004 a transféré l'ancien siège de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

Pour BERO S.A.

Société anonyme holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063536.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

GHELCK PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.847.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 8 juillet 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Gabriele Guerzoni, président du conseil d'administration, domicilié au 75 Via Ricci, Modena, Italie;
 - Monsieur Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- Le Commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063642.3/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.000,- euros.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 44.874.

—
Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00649, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour la société

Signature.

(063629.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ABILIS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.464.

—
Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que Maître Bernard Felten démissionne de son poste d'administrateur.

Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que la société CD-GEST, S.à r.l. démissionne de son poste d'administrateur.

Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que Monsieur Frédéric Collot démissionne de son poste d'administrateur.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 28 juillet 2004, que le siège social (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur) a été dénoncé avec effet au 28 juillet 2004.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Pour réquisition

B. Felten

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063631.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

M.A.P. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 55.699.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

(063641.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

M.A.P. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 55.699.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

(063643.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

TRANSPACIFIC FUND, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 8.576.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *TRANSPACIFIC FUND*

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

Signatures

(063476.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ALL CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 34.943.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2004, réf. LSO-AS08366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063586.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

SPACE OPERATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.937.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08961, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour *SPACE OPERATION S.A., société anonyme holding*

G. Birchen

Administrateur

(063741.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

SPACE OPERATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.937.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 21 juillet 2004, les mandats des administrateurs

Monsieur Gérard Birchen, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

Monsieur Robert Hovenier, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123 Avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

Pour *SPACE OPERATION S.A.*

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063748.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

TYCO NETWORKS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 78.886.*Extrait de la résolution unique du Conseil de Gérance de la société du 2 avril 2003*

Il résulte d'une résolution prise par le conseil de gérance de la Société le 2 avril 2003 que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle au 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg avec effet au 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064403.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

HANSTA BOATING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 88.608.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AS00095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signatures.

(063597.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

**TRESFIN HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. TRESFIN S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.096.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

TRESFIN HOLDING S.A. (anc. TRESFIN S.A.)

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateurs

(063606.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

**TRESFIN HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. TRESFIN S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.096.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 20 avril 2004*

Monsieur Georges Diederich, Monsieur Jean-Marc Heitz et Madame Romaine Scheifer-Gillen sont renommés Administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé Commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

TRESFIN HOLDING S.A. (anc. TRESFIN S.A.)

G. Diederich / J. M. Heitz

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063617.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

EURO SILANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.213.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juillet 2004

- Monsieur Distefano Antonio, maître en sciences économiques, né à Potenza (Italie), le 26 juillet 1972, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, est nommé administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Lanners René, décédé. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme
EURO SILANG HOLDING S.A.
A. De Bernardi / F. Innocenti
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063614.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ARTI-FIDELITY SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4933 Bascharage, 8, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 82.111.

—
Résolution

La Fiduciaire SOFINTER, S.à r.l., démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.
Munsbach, le 11 mai 2001.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, réf. LSO-AC02600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063628.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CROWN IMPERIAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 86.736.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour réquisition
Signature
Un Mandataire

(063650.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

DAPLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.405.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08787, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2004.

Pour DAPLE S.A.
Société anonyme
J. C. Dauphin
Administrateur

(063711.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.720.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. PROCTER & GAMBLE NORDIC INC, with registered office in at One Procter & Gamble Plaza Cincinnati, Ohio 45202 USA, represented by Mr Yannick Deschamps, lawyer residing professionally in Luxembourg
2. PROCTER & GAMBLE INTERAMERICAS LLC, with registered office at One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio, 45202, USA, represented by Mr Yannick Deschamps, lawyer residing professionally in Luxembourg
3. PROCTER & GAMBLE EASTERN EUROPE INC, a company with registered office at One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, USA represented by Mr Yannick Deschamps, lawyer residing professionally in Luxembourg
4. PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED, a company with registered office at 5, Harbourmaster Place, International Financial Services Center, Dublin 1, Republic of Ireland represented by Mr Yannick Deschamps, lawyer residing professionally in Luxembourg

By virtue of four proxies given on June 29, 2004.

Such proxies, after having been signed by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through proxy holder, have requested the notary to state that:

- the appearing party sub 1), 2) and 3) are the sole shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à.r.l., R.C.S. Luxembourg B 76.720, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Edmond Schroeder, notary then residing in Mersch, Luxembourg, dated June 27, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 820 of November 9, 2000.

The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated November 4, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 42 of January 13, 2004.

The Company's share capital is set one billion five hundred seventy-six million nine hundred seventy-five thousand six hundred and fifty US dollars (USD 1,576,975,650.-) represented by thirty-one million five hundred thirty-nine thousand five hundred and thirteen (31,539,513) shares, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1. increase the USD capital by an amount of USD 70,564,400 by the creation of 1,411,288 new shares with a nominal value of fifty US Dollars (USD 50.-) each,
2. acceptance of PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED as subscriber and subscription and payment of the new shares under 1. above by contributing all the beneficial ownership interests of PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED in the shares of PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. with a value of 355,721,000 USD. The surplus between the net assets and the aggregate nominal value of the shares to be issued in exchange will be transferred to a share premium account.
3. Subsequent amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation in the above decision.
4. Miscellaneous.

The shareholders then pass the following resolutions:

First resolution

The corporate capital of the Company is increased by an amount of USD 70,564,400 (seventy million five hundred and sixty-four thousand four hundred US dollars) so as to raise it from its present amount of USD 1,576,975,650.- (one billion five hundred and seventy-six million nine hundred and seventy-five thousand six hundred and fifty US dollars) to 1,647,540,050.- USD (one billion six hundred and forty-seven million five hundred and forty thousand fifty US dollars) by the creation and issue of 1,411,288 (one million four hundred and eleven thousand two hundred and eighty-eight) new shares with a nominal value of 50.- USD (fifty US dollars) each.

Subscription and payment

These new shares are entirely subscribed by PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED, prenamed, here represented by Mr Yannick Deschamps, prenamed, by virtue of a proxy given on June 29, 2004. The new shares are fully paid-up by a contribution in kind consisting of 62,626 (sixty-two thousand six hundred and twenty-six) shares of PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg.

Said proxy with power of substitution, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

It results from a certificate drawn up in Costa Rica on June 29, 2004, and signed by Bill Merrigan, acting in his capacity as Director of PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED that the Beneficial Ownership Interests are valued at 355,721,000 USD (three hundred and fifty-five million seven hundred and twenty-one thousand U.S. dollars) as defined in the Agreement for Transfer of Assets, the interim accounts of said company as at June 29, 2004 having been attached thereto.

It results likewise from the precited certificate that:

«- the Company has got the full ownership of the Beneficial Ownership Interest;

- none of the Beneficial Ownership Interest are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge on the Beneficial Ownership Interest and none of the Beneficial Ownership Interest are subject of any attachment; and

- the Beneficial Ownership Interest are therefore freely transferable and the various legal and regulatory aspects relating to the transfer of the Beneficial Ownership Interest are or will be complied with.»

Such interim accounts and certificate, after signature ne varietur by the proxy holders and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The aggregate amount of 355,721,000 USD (three hundred and fifty-five million seven hundred and twenty-one thousand U.S. dollars) is allotted for USD 70,564,400 (seventy million five hundred and sixty-four thousand four hundred U.S. dollars) to the corporate capital of the Company and for USD 285,156,600 (two hundred and eighty-five million one hundred and fifty-six thousand six hundred U.S. dollars) to a share premium account.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 5.** The company's corporate capital is set at one billion six hundred forty-seven million five hundred and forty thousand and fifty (1,647,540,050.- USD) US dollars, represented by thirty two million nine hundred fifty thousand eight hundred and one (32,950,801) shares of a par value of fifty (50 USD) USD each, all fully subscribed and entirely paid up.»

Capital tax

Since the contribution in kind consists in 62,626 (sixty-two thousand six hundred and twenty-six) shares of the Luxembourg Company PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. and since the Company holds already 1,378,963 (one million three hundred and seventy-eight thousand nine hundred and sixty-three) shares of PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., making together 100 % of the shares PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., the Company requests for capital tax exemption on basis of Article 4-2 of the Luxembourg Law dated December 29, 1971.

Estimate of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of the present stated increase of capital amounts to approximately EUR 8,000.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that a the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. PROCTER & GAMBLE NORDIC INC, une société domiciliée One Procter & Gamble Plaza Cincinnati, Ohio 45202 USA, représentée par Mr Yannick Deschamps, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg
2. PROCTER & GAMBLE INTERAMERICAS LLC, une société domiciliée One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio, 45202, USA, représentée par M. Yannick Deschamps, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg
3. PROCTER & GAMBLE EASTERN EUROPE INC, une société domiciliée One Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, Ohio 45202, USA représentée par Mr Yannick Deschamps, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg
4. PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED, une société domiciliée 5, Harbourmaster Place, International Financial Services Center, Dublin 1, Republic of Ireland représentée par Mr Yannick Deschamps, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg.

En vertu de quatre procurations qui, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sub 1), 2) et 3) sont les associées uniques de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., RCS Luxembourg B 76.720 ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 27 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 820 du 9 novembre 2000.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 42 du 13 janvier 2004.

- Le capital social de la Société est fixé à un milliard cinq cent soixante seize millions neuf cent soixante-quinze mille six cent cinquante US Dollars (USD 1.576.975.650,-) représenté par trente un millions cinq cent trente neuf mille cinq cent treize (31.539.513) parts sociales, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de USD 70.564.400,- par la création de 1.411.288 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de USD 50,- chacune.

2. Approbation de PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED comme souscripteur et souscription et libération des parts sociales nouvelles sub 1 par PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED, par un apport en nature de toutes les participations de PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED dans PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., évaluées à USD 355.721.000,-. Le surplus entre les actifs nets et la valeur nominale totale des parts sociales à émettre en contrepartie sera affecté à un compte de prime d'émission.

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts suite à la susdite décision.

4. Divers.

Les associés prennent ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d'un montant de USD 70.564.400,- (soixante-dix millions cinq cent soixante-quatre mille quatre cents dollars US) pour le porter de son montant actuel de USD 1.576.975.650,- (un milliard cinq cent soixante-seize millions neuf cent soixante-quinze mille six cent cinquante dollars US) à USD 1.647.540.050,- (un milliard six cent quarante-sept millions cinq cent quarante mille cinquante dollars US) par la création et l'émission de 1.411.288 (un million quatre cent onze mille deux cent quatre-vingt-huit) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de USD 50,- (cinquante dollars US) chacune.

Souscription et libération

Ces nouvelles parts sociales sont entièrement souscrites par PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED, ici représentée par Monsieur Yannick Deschamps, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée le 29 juin 2004. Les actions nouvelles sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en 62.626 (soixante-deux mille six cent vingt-six) parts sociales de PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Il résulte d'un certificat établi à Costa Rica, le 29 juin 2004, et signé par Monsieur Bill Merigan, agissant en sa qualité d'administrateur de PROCTER & GAMBLE INVESTMENTS LIMITED, que les Participations, sont évaluées à USD 355.721.000,- (trois cent cinquante-cinq millions sept cent vingt et un mille dollars US) tel que défini dans la Convention de Transfert, les comptes intérimaires de la Société au 29 juin 2004 y étant annexés.

Il résulte du certificat précité que:

«- la Société a la pleine propriété des Participations;

- les Participations ne sont grevées ni d'un nantissement ou d'un usufruit; il n'existe pas de droit à bénéficier d'un nantissement ou d'un usufruit sur les Participations et les Participations ne sont pas soumises à un gage, et

- les Participations sont par conséquent librement transmissibles et il a été ou sera fait droit aux différentes exigences légales et réglementaires en relation avec le transfert.»

Les comptes intérimaires et le certificat, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Le montant total de USD 355.721.000,- (trois cent cinquante-cinq millions sept cent vingt et un mille dollars US) est affecté pour USD 70.564.400,- (soixante-dix millions cinq cent soixante-quatre mille quatre cents dollars US) au capital social de la Société et pour USD 285.156.000,- (deux cent quatre-vingt-cinq millions cent cinquante-six mille dollars US) à un compte de prime d'émission.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un milliard six cent quarante-sept millions cinq cent quarante mille et cinquante dollars US (USD 1.647.540.050,-), représenté par trente-deux millions neuf cent cinquante mille huit cent une (32.950.801) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Droit d'apport

Etant donné que l'apport en nature consiste en l'apport de 62.626 (soixante-deux mille six cent vingt-six) parts sociales de la société de droit luxembourgeois PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. et étant donné que la Société détient déjà 1.378.963 (un million trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-trois) parts sociales, faisant au total 100 % des parts de PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., la Société requiert l'exemption du droit d'enregistrement sur base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à la somme EUR 8.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Deschamps, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 juillet 2004, vol. 428, fol. 14, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 12 juillet 2004. H. Hellinckx.

(063875.3/242/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

PROCTER & GAMBLE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.720.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juillet 2004.

H. Hellinckx.

(063877.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

CMS, CLAIM MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.023.

L'an deux mille quatre, le seize juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CLAIM MANAGEMENT SERVICES S.A., en abrégé CMS S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 83.023, constituée suivant acte notarié en date du 11 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 48 du 10 janvier 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvianne Braquet, employée privée, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Christel Detrembleur, employée privée, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, la secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Décision sur la mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à la date de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Pierre Verbeeck, licencié en sciences économiques, demeurant à F-78580 Les Alluets le Roi, 1, Domaine des Meulrières.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Thillens, S. Braquet, C. Detrembleur, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2004, vol. 887, fol. 16, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 juillet 2004.

J.-J. Wagner.

(063905.3/239/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 55.270.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06795, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063744.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 55.270.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06792, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063727.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 55.270.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06790, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063740.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 55.270.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063742.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 55.270.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06787, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063731.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 55.270.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06786, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063734.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 55.270.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 23 octobre 2002 au siège social.

1) L'Assemblée a approuvé les bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 1999, 2000 et 2001.

2) Les mandats des administrateurs Fernand Sassel, Alhard von Ketelhodt et Romain Zimmer sont reconduits pour une nouvelle période de 6 ans de même, le mandat de commissaire de la S.à r.l., LUXREVISION est renouvelé pour un terme de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

UNITED GRAIN & OIL HOLDING, Société Anonyme

R. Zimmer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063666.3/664/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 55.270.

—
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06785, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Signature.

(063737.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

UNITED GRAIN AND OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 55.270.

—
Extrait des délibérations du conseil d'administration tenue le 20 juillet 2004.

Les administrateurs de la société ont délibéré et décidé à l'unanimité le transfert du siège social du 40, Cité Grand-Duc Jean à L-7233 Bereldange au 22 Rue du X octobre à L-7243 Bereldange avec effet immédiat.

Cette décision sera entérinée lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2004.

Pour extrait sincère et conforme

UNITED GRAIN & OIL HOLDING S.A.

R. Zimmer

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063667.3/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

WISAG SERVICE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 310, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 102.065.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend und vier, am neunzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Anja Holtz, mit Amtswohnsitz in Wiltz.

Ist erschienen die:

WISAG SERVICE HOLDING EUROPA GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts mit Gesellschaftssitz in Frankfurt am Main, 76, D-60596 Kennedyallee,

eingetragen beim Amtsgericht Frankfurt am Main unter der Nummer HR B 57848,

hier vertreten durch Herrn Uwe Kapfer, wohnhaft in Steinsel, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Neu Isenburg am 21. Juni 2004,

welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparentin und den amtierenden Notar, vorliegender Urkunde begebogen bleibt, zwecks Einregistrierung.

Diese Komparentin, namens wie sie handelt, erklärt eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu gründen, welche der folgenden Satzung unterliegt:

Art. 1. Es wird hiermit durch die Komparentin und allen Personen, welche später einmal Gesellschafter werden könnten, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den entsprechenden Gesetzesbestimmungen, und im besonderen dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

Art. 2. Gegenstand der Gesellschaft ist die Beteiligung, welcher Art auch immer, an anderen Gesellschaften mit Sitz im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland, die Kontrolle und Verwaltung der Beteiligungen sowie deren Geltendmachung, jedoch unter Berücksichtigung der Bestimmungen von Artikel 209 des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf oder sonstwie und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern. Sie kann sich an der Errichtung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften und Unternehmen beteiligen und diese unterstützen.

Die Gesellschaft kann auch Patente, Warenzeichen, Lizenzen und andere Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen, sowie den bzw. zu Gunsten der Gesellschaften und Unternehmen an welchen sie sich beteiligt, alle Mitarbeit, Anleihen, Vorschüsse und Garantien bewilligen.

Sie kann alle Handlungen tätigen, welche ihrem Gesellschaftsgegenstand verbunden oder nützlich sind, diese alle im Rahmen des abgeänderten Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.

Art. 4. Die Gesellschaft nimmt die Firmenbezeichnung WISAG SERVICE HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l. an.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Er kann zu jeder Zeit in irgendeine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg durch einfachen Beschluss des oder der Gesellschafter verlegt werden.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital ist auf zwölftausend und fünfhundert Euro (12.500,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in 125 (hundert fünf und zwanzig) Anteile von je hundert Euro (100,- EUR).

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit unter Massgabe von Artikel 199 des Gesetzes über Handelsgesellschaften abgeändert werden.

Art. 8. Jeder Anteil gibt Anrecht auf einen Teil der Aktiva und der Gewinne der Gesellschaft der im proportionalem Verhältnis zur Zahl der gehaltenen Anteile steht.

Art. 9. Die Gesellschaftsanteile können frei vom alleinigen Gesellschafter veräußert werden.

Bei mehreren Gesellschaftern können die Gesellschaftsanteile frei unter den Gesellschaftern veräußert werden. Gemäß Artikel 189 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, können Gesellschaftsanteile nur an Dritte veräußert werden, nachdem die Gesellschafter durch einen in einer Generalversammlung gefassten Gesellschafterbeschluss mit einer drei Viertel Mehrheit des Gesellschaftskapitals ihr Einverständnis gegeben haben.

Art. 10. Die Gesellschaft wird nicht aufgelöst durch das Ableben, den Konkurs, die Zahlungsunfähigkeit sowie die gesetzliche Untersagung eines Gesellschafters.

Art. 11. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet, die Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein können und die von der Hauptversammlung der Gesellschafter ernannt werden.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse um die Gesellschaft gegenüber Dritten einzeln zu vertreten und um die Geschäfte der Gesellschaft zu führen.

Wenn die Gesellschaft nur einen Geschäftsführer hat gilt seine alleinige Unterschrift als bindend für die Gesellschaft; hat die Gesellschaft mehr als einen Geschäftsführer wird sie nur verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift zweier Geschäftsführer.

Wenn die Gesellschaft mehr als einen Geschäftsführer hat, werden Beschlüsse mit der Mehrheit der abgegebenen Stimmen der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst. Beschlüsse können nur dann gefasst werden wenn die Mehrheit der Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist. Die Geschäftsführer können unter anderem auch per Telefon oder anhand anderer Mittel beraten und abstimmen, müssen dies jedoch schriftlich bestätigen. Ungeachtet der vorhergehenden Bestimmungen können Beschlüsse der Geschäftsführer auch per Umlaufbeschluss gefasst werden, nach Beratung letzterer via Telefon oder anhand anderer Mittel. Ein Umlaufbeschluss gilt dann als gefasst wenn ein oder mehrere Dokumente, welche den Beschluss beinhalten, von allen Geschäftsführern unterschrieben wurden. Das Datum der letzten Unterschrift gilt als Datum des Beschlusses.

Art. 12. Der oder die Geschäftsführer sind einfache Bevollmächtigte der Gesellschaft. Die Geschäftsführer sind der Gesellschaft gegenüber nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich. Geschäfte die im Namen der Gesellschaft getätigt werden, verpflichten allein die Gesellschaft.

Art. 13. Der alleinige Gesellschafter nimmt die Befugnisse, welche der Gesellschafterversammlung obliegen, wahr. Bei mehreren Gesellschaftern kann jeder Gesellschafter an den Gesellschaftsbeschlüssen teilnehmen im Rahmen der gehaltenen Anteile. Jeder Gesellschafter kann sich durch einen Bevollmächtigten an Gesellschafterversammlungen vertreten lassen.

Art. 14. Bei mehreren Gesellschaftern kann ausschließlich die Gesellschafterversammlung einen Generalbevollmächtigten ernennen.

Art. 15. Vorbehaltlich der Bestimmungen in Artikel 9, gelten Gesellschafterbeschlüsse als gefasst wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals halten, angenommen werden. Ist dies nicht der Fall, ist eine weitere Gesellschafterversammlung mit einer Ladungsfrist von mindestens 14 Tagen einzuberufen, die auf die Behandlung der Gegenstände der ersten einberufenen Gesellschafterversammlung beschränkt ist und Beschlüsse mit der einfachen Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter fasst. Vorbehaltlich der Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, bedürfen Beschlüsse, die im Rahmen von Satzungsabänderungen und besonders im Hinblick auf die Auflösung der Gesellschaft gefasst werden, der Mehrheit von Gesellschaftern, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals besitzen.

Jeder Gesellschafter kann von der Geschäftsführung die Einberufung einer Gesellschafterversammlung unter Bekanntgabe der vorgeschlagenen Tagesordnung verlangen. Die Geschäftsführung hat die Gesellschafterversammlung innerhalb einer Woche einzuberufen. Die Einberufung erfolgt mittels eingeschriebenen Briefes an sämtliche Gesellschafter und hat die Tagesordnung zu enthalten. Zwischen dem Tage der Einberufung zur Post und dem Tage der Versammlung muß ein Zeitraum von mindestens 14 Tagen liegen.

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, am 31. Dezember, hat die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufzustellen.

Art. 18. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 19. Die Einkünfte aus der Rechnungslegung, abzüglich der allgemeinen Kosten und Abschreibungen, bilden den Reingewinn der Gesellschaft.

Der Reingewinn steht der Gesellschafterversammlung zur freien Verfügung, nach der gesetzlich vorgesehenen Überweisung an den Rücklagefonds. Die Gesellschafterversammlung kann jedoch beschließen, auch vor der jährlichen Rechnungslegung, den Gesellschaftern eine Zwischendividende auszuzahlen.

Art. 20. Die eventuelle Auflösung der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Liquidatoren vorgenommen, Gesellschafter oder Nichtgesellschafter, die von der Generalversammlung ernannt werden, die ihre Rechte und Vergütung festlegt.

Art. 21. Die Gesellschafter berufen sich auf die gesetzlichen Bedingungen für alle nicht gesondert durch die gegenwärtige Satzung erfolgten Regelungen. Der amtierende Notar bestätigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Zeichnung und Einzahlung

Das gesamte Stammkapital, 125 (hundert fünf und zwanzig) Anteile wird vom alleinigen Gesellschafter, WISAG SERVICE HOLDING EUROPA GmbH, übernommen und ganz in bar eingezahlt, so dass der Betrag von EUR 12.500 (zwölf-tausend und fünfhundert Euro) der Gesellschaft zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar, der dies ausdrücklich feststellt, der Nachweis erbracht wurde.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Errichtung obliegen oder zur Last gelegt werden, betragen schätzungsweise 1.100,- EUR.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr begreift die Zeitspanne zwischen dem Tage der Gründung der Gesellschaft bis zum 31. Dezember 2004.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1471 Luxemburg, 310, route d'Esch.
- 2) Die Zahl der Geschäftsführer wird auf einen festgesetzt.
- 3) Als Geschäftsführer wird auf unbestimmte Dauer ernannt:

- Herr Michael C. Wisser, Geschäftsführer, geboren in Frankfurt am Main, am 25. Oktober 1971, wohnhaft in D-63263 Neu Isenburg, 14, Waldstrasse.

4) Das erste Geschäftsjahr begreift die Zeitspanne zwischen dem Tag der Gründung der Gesellschaft bis zum 31. Dezember 2004.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Kapfer, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 21 juillet 2004, vol. 318, fol. 86, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehr, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Wiltz, den 2. August 2004.

A. Holtz.

(064006.3/2724/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.764.

L'an deux mille quatre, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 372 du 19 mai 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ascension Gayo, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la nationalité et transfert du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Tortola (Iles Vierges Britanniques), décision à prendre à l'unanimité des actionnaires, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Adoption par la société de la nationalité des Iles Vierges Britanniques, le changement de nationalité et le transfert du siège ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés à Tortola.

2.- Décision de conférer à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, tous les pouvoirs pour faire opérer la radiation de la société du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription au Registre des Sociétés à Tortola.

3.- Approbation du bilan et du compte des pertes et profits.

4.- Acceptation de la démission des administrateurs avec effet immédiat et décharge.

5.- Acceptation de la démission du commissaire avec effet au jour de la radiation de la société au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

6.- Décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions jusqu'au jour de la radiation de la société au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

7.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective du Grand-Duché de Luxembourg à Tortola, Iles Vierges Britanniques, et de faire adopter par la société la nationalité des Iles Vierges Britanniques, sans toutefois que ce changement de nationalité et transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une nouvelle entité juridique, et le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés à Tortola, Iles Vierges Britanniques.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et que les droits d'apport ont été payés au Grand-Duché de Luxembourg, à la date du 26 octobre 2000.

Deuxième résolution

L'assemblée décide que le nouveau siège social de la société à Tortola, sera fixé à l'adresse suivante:
«3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola».

Troisième résolution

L'assemblée décide d'approuver les bilans et comptes de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003 et 7 avril 2004.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des tous les administrateurs actuellement en fonction ainsi que du commissaire aux comptes et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats avec effet au jour de l'inscription de la société à Tortola.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, à l'effet de parvenir à la radiation de l'inscription de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription requis à Tortola et des actes y afférents et de faire toutes démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. Vigneron, Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 avril 2004, vol. 427, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mai 2004.

H. Hellinckx.

(064033.3/242/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

MSD IRELAND (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.365.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2004

- L'assemblée générale approuve le renvoi de l'assemblée générale annuelle à la date d'aujourd'hui, renonce expressément à toutes les formalités relatives à la convocation des assemblées générales, et décharge chaque membre du conseil d'administration et le commissaire-réviseur de toute responsabilité qu'ils pourraient encourir par suite de ce renvoi.

- L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur de toute responsabilité en ce qui concerne l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2003.

- L'assemblée générale réélit Madame Judy C. Lewent, Messieurs Christopher J. Foreman, Richard Enriques, Frank Mattijssen et Anthony R. Watson en qualité d'administrateurs. Les mandats ainsi conférés ne sont pas rémunérés et prendront fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle de 2005. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2004, réf. LSO-AS05794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063668.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

DELTA CHARLIE 10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 83.556.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, tenue le 30 juin 2004

Il résulte du procès-verbal que:

- l'Assemblée Générale a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes des exercices sociaux clos aux 31 décembre 2002 et 2003;
- l'Assemblée Générale a accordé décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat couvrant les exercices sociaux clos aux 30 septembre 2002 et 2003;
- l'Assemblée Générale a reconduit SHAPBURG LIMITED, QUENON INVESTMENTS LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED dans leurs fonctions d'administrateurs jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2004;
- l'Assemblée Générale a reconduit THEMIS AUDIT LIMITED dans ses fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064020.3/1005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

MAELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 74.812.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

(063652.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ARTI LICENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 82.261.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour réquisition

Signature

Un Mandataire

(063654.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CRESFORD REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 71.549.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un Mandataire

(063657.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

EUROSCOR ASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 42.271.

Comme suite aux résolutions circulaires des administrateurs, le siège social de la Société a été transféré du 2, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063687.3/1026/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ENVIPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.854.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(063689.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

CALLIOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 60.993.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 juillet 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALLIOPE S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063702.3/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

LUX-MINERALS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 91.790.

Dénonciation de convention

La convention datée du 15 janvier 2003 dont l'avis de conclusion avait été enregistré à Diekirch le 16 avril 2003, est dénoncée, des suites du transfert de siège social de la société à L-9991 Weiswampach, Auf dem Kiemel 102.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Doncols, le 1^{er} juillet 2004.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE

Domiciliaire

M. Haag

Réviser d'Entreprises

Enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2004, réf. DSO-AS00155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(063716.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

EURING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 68.121.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour EURING S.A., société anonyme

M. Van de Vaart

Administrateur

(063717.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

EURING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 68.121.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour EURING S.A., société anonyme

M. Van de Vaart

Administrateur

(063715.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

HOLZ-BOIS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.862.

—
Dénonciation de convention

La convention datée du 1^{er} janvier 2000 dont l'avis de conclusion avait été déposé au registre de commerce de et à Luxembourg endate du 9 juillet 2001, est dénoncée, des suites du transfert du siège social de la société à L-1219 Luxembourg, 24, rue de Beaumont.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Doncols, le 5 janvier 2004.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE

Domiciliataire

M. Haag

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2004, réf. DSO-AS00154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(063718.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

NEWINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.098.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08832, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour NEWINGS S.A.

Société Anonyme Holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(063719.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

TRANSMEX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.428.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08836, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour TRANSMEX S.A.
Société Anonyme Holding
J. Claeys
Administrateur

(063720.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ARCSTORE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 80.500.

Les comptes annuels (version abrégée) au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00484, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Signature
Un mandataire

(063725.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ARCSTORE S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 80.500.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders of ARCSTORE S.A.
held on April 29th, 2004

The meeting resolved to approve the annual accounts for the year ending 31st December 2003.

The meeting reappoints the Directors for a new statutory term expiring at the date of the Annual General Meeting to be held in 2006.

The present Directors are:

- Mr Martin Cooke, Director, residing in County Galway, Republic of Ireland
- Mr Bernard Moreau, Director, residing in Sandweiler
- Mr Allan Patrick Lowe, Director, residing in Senningen
- Mrs Gillian Arcone, Director, residing in Münsbach
- Mr Mohamed Aïhi, Administrative Director, residing in Wormeldange
- Mr Michel Maggi, Technical Director, residing in Moutfort.

The meeting appoints GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, as «Commissaire aux comptes» for a statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting in 2005.

Traduction en français

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de ARCSTORE S.A.
qui s'est tenue le 29 avril 2004

L'assemblée décide de ratifier les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs pour une nouvelle période statutaire se terminant à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Le conseil d'administration se compose de:

- M. Martin Cooke, Directeur, demeurant à County Galway, République d'Irlande
- M. Bernard Moreau, Directeur, demeurant à Sandweiler
- M. Allan Patrick Lowe, Directeur, demeurant à Senningen
- Mme Gillian Arcone, Directeur, demeurant à Münsbach
- M. Mohamed Aïhi, Directeur Administratif, demeurant à Wormeldange
- M. Michel Maggi, Directeur Technique, demeurant à Moutfort.

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, pour une période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Certified true extract / Pour extrait conforme
ARCSTORE S.A.
A. P. Lowe
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00497. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063713.3/850/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ATLANTIQUE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 87.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Signature.

(063472.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ATLANTIQUE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 87.302.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2003 à 10.00 heures

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063470.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ATLANTIQUE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 87.302.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Signature.

(063467.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

ATLANTIQUE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 87.302.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 mai 2004 à 10.00 heures

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2003 et décide de continuer les activités de la société malgré une perte cumulée qui absorbe la moitié du capital social.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063463.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.260.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08917, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour PLATINUM HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme Holding

M. Juncker

Administrateur

(063728.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

COMPAGNIE DU RUBICON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 60.214.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08919, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour COMPAGNIE DU RUBICON S.A.

Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(063730.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

BARFAX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 21.931.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour BARFAX HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(063733.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

KRISIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.848.

—
Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004 que le siège de la société a été transféré à L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063853.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2004.

IDAHO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 32.404.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08953, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour IDAHO HOLDING

Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(063736.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

FOLONA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 40.328.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08968, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2004.

pour FOLONA S.A.

Société anonyme holding

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à. r.l.

Administrateur

Signatures

(063743.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.

FOLONA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 40.328.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 21 juillet 2004, les mandats des administrateurs

Monsieur Guy Fasbender, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Robert Hovenier, 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à. r.l., 27 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123 Avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 21 juillet 2004.

pour FOLONA S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à. r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063746.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2004.
